Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200745-20260423-2026_31-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION

COMMUNE DE LE HAUT CORLAY

Département des Côtes d'Armor

Séance du 23 avril 2026

Date de la convocation
17/04/2026

Date d'affichage
17/04/2026

Nombre de membres
En exercice : 13 Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Réf	2026-31

L'an 2026, le 23 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LE HAUT CORLAY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Fabris TREHOREL, Maire

Présents : Fabris TREHOREL, Maire ; M RAOULT Jean-Philippe ; Mme PALARIC Estelle, adjoints ; M COLLIN Patrice ; M GUERIN Jean-Louis ; M HERVE Gaëtan ; Mme LE PAVEC Claire, conseillers délégués ; Mme CHELIN Stéphanie ; Mme DANIEL Aurélie ; Mme LE GALL Mélanie ; Mme LE TEXIER Jacqueline ; M LEVRIER Alain ; Mme Nelly MOPIN, conseillers

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Estelle PALARIC

Objet de la délibération : Désignation des délégués représentant les organismes extérieurs

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'installation du nouveau conseil municipal, il convient de désigner des représentants dans les divers organismes extérieurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

DE DESIGNER des représentants comme suit :

Loudéac Communauté Bretagne Centre - Commissions

	Titulaire	Suppléant
Développement économique et emploi	Fabris TREHOREL	Estelle PALARIC
Action sociale, santé et solidarités	Patrice COLLIN	Mélanie LE GALL
Agriculture, environnement et transition énergétique et écologique	Gaëtan HERVE	Alain LEVRIER
Finances et ressources	Jacqueline LE TEXIER	Stéphanie CHELIN
Culture et vie associative	Claire LE PAVEC	Nelly MOPIN
Eau, assainissement et gestion de la ressource	Jean-Philippe RAOULT	Alain LEVRIER
Habitat, urbanisme et aménagement du territoire	Jean-Louis GUERIN	Jean-Philippe RAOULT
Sports, loisirs et équipements sportifs	Patrice COLLIN	Jacqueline LE TEXIER
Communication, attractivité et promotion du territoire	Estelle PALARIC	Claire LE PAVEC
Tourisme et développement touristique	Aurélie DANIEL	Estelle PALARIC
Gestion, prévention et valorisation des déchets	Fabris TREHOREL	Alain LEVRIER

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200745-20260423-2026_31-DE

Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes d'Armor (SDE22)
Titulaire : Alain LEVRIER
Suppléant : Jacqueline LE TEXIER

Délégation militaire départementale - 1 Correspondant Défense
Jean -Philippe RAOULT

Centre National d'Action Sociale (CNAS)
Délégué « élu » : Stéphanie CHELIN
Délégué « personnel » : Claire LE PAVEC

Entente Pays de Corlay
Fabris TREHOREL et Jean-Philippe RAOULT

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME.
Le Maire,

MAIRIE LE HAUT-CORLAY
22 (Côtes-d'Armor)